

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL**

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**du 19 septembre 2023**

**NOMBRE :**

de conseillers en exercice : **20**  
de présents : **17**  
de votants : **20**

**Etaient présents :**

BAYEUR Laurence, GAUTIER Marina, GUILLAUME Monique, FRANCOIS Andrée, HAJRI Sabrina, MANGIN Marie-Françoise, MARX Anne-Marie

Mrs BASTIEN Alain, DIETRICH François, DIM Lucien, ERBOSTOSER Laurent, GRANDJEAN Guillaume, LACOGNATA Alain, LEVE Damien, MANGIN Sébastien, VOITURET Gilles

**Etaient absents excusés :** /

**Etaient absents :** /

**Procurations :** Madame GULINO Aline a donné procuration à Madame GAUTIER Marina  
Madame SIMONIN Valérie a donné procuration à Monsieur LEVE Damien  
Monsieur FRERY Francis a donné procuration à Monsieur VOITURET Gilles

Madame FRANCOIS Andrée a été nommée secrétaire de séance conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

Le Maire certifie que la convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 12/09/2023.  
Le compte-rendu de la délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 25/09/2023.

**N° 61/2023 : Renouvellement de la commission de suivi de site (CSS) de la société Lidl**

La commission de suivi de site a été créée par arrêté préfectoral n° 2015-DLP/BUPE-304 du 13 octobre 2015. La dernière réunion de la CSS s'est déroulée en juin 2019.

La durée du mandat des membres de cette commission est de 5 ans.

Il est nécessaire de procéder au renouvellement des collèges qui composent cette commission.

- CONSIDÉRANT que le comité de suivi environnemental de la commune de Ogy-Montoy-Flanville n'a pas été sollicité depuis 4 ans,
- CONSIDÉRANT l'appel à candidature pour le collège riverains de Ogy-Montoy-Flanville,
- VU la candidature de Monsieur IRMAK au collège riverain, domicilié à Ogy-Montoy-Flanville Rue des Terres Rouges,
- VU la candidature de Monsieur ERBOSTOSER Laurent, domicilié à Ogy-Montoy-Flanville Rue de l'Etang.

Ayant entendu l'exposé de Madame GAUTIER Marina, Adjointe au Maire,  
Après discussion et délibération, le Conseil Municipal par **20 VOIX POUR**

- **DÉCIDE** de supprimer la commission « comité de suivi environnemental de la commune de Ogy-Montoy-Flanville ».
- **DÉCIDE** de nommer Monsieur IRMAK en qualité de titulaire et Monsieur ERBOSTOSER en qualité de suppléant.



Pour extrait conforme  
Ogy-Montoy-Flanville, le 19 septembre 2023

Le Maire,  
Eric GULINO